

BULLETIN MUNICIPAL

La Com' de St Uniac



Vue depuis la butte de lazennec

SOMMAIRE



Le mot du maire

La vie municipale



Vie associative

6

La classe des 6



Carnet communal

Retrouvez sur le site de la commune : www.saint-uniac.fr

St Uniac



Les actualités



Les comptes
rendus des conseils
municipaux



Les informations
pratiques

Le mot du Maire



Le Maire
Hervé Lesné



“ AGIR AVEC RESPONSABILITÉ, CONSTRUIRE AVEC CONFIANCE.

C'est avec beaucoup d'émotion, d'humilité et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui. Le résultat des élections municipales, décidé à une seule voix près, nous invite à l'humilité. Il ne doit pas être considéré comme la victoire d'un camp sur un autre, mais comme la responsabilité collective de servir l'ensemble des habitants de notre commune. Au-delà des sensibilités et des choix exprimés lors du scrutin, notre engagement est désormais de travailler avec sérieux, transparence et détermination dans l'intérêt général. Je tiens à remercier l'ensemble des électeurs pour leur participation à la vie démocratique de notre commune. La confiance accordée à la nouvelle équipe municipale nous honore et nous engage à être à la hauteur de vos attentes.

En connaissance de l'état financier de la commune préoccupant, cela nous impose d'agir avec prudence, rigueur et responsabilité. Notre priorité est aujourd'hui de rétablir progressivement des finances saines, de préserver les services essentiels à la population et de maintenir la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés. Dans ce contexte, les années à venir seront davantage consacrées à la consolidation de notre situation financière et à l'entretien de notre patrimoine communal qu'à la réalisation de nouveaux projets d'envergure. Cette orientation n'est pas un renoncement, mais une nécessité pour garantir l'avenir de notre commune sur des bases solides.

Conscient des efforts qui devront être consentis, l'équipe municipale a souhaité montrer l'exemple en décidant de réduire de 45 % les indemnités des élus. Cette mesure représente une économie de plus de 15 000 euros par an pour le budget communal et témoigne de notre volonté de participer pleinement à l'effort collectif demandé à tous.

Nous avons également dû prendre certaines décisions difficiles. Parmi elles, la suspension exceptionnelle des subventions aux associations pour cette année. Cette décision a été prise après des échanges avec les représentants associatifs, dans un esprit de transparence et de dialogue. Je tiens néanmoins à exprimer toute notre reconnaissance aux bénévoles, dirigeants et membres des associations qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Par leur engagement, ils créent du lien social, favorisent les rencontres entre générations, animent notre territoire et participent pleinement à son attractivité. Les associations constituent une richesse essentielle pour Saint-Uniac et leur action demeure indispensable à la vitalité de notre vie communale. Nous savons pouvoir compter sur leur compréhension dans cette période particulière et souhaitons poursuivre avec elles une relation de confiance et de coopération.

Nous nous tournons également vers les agents communaux et nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur implication, leur professionnalisme et leur travail au service des habitants.

Les défis qui nous attendent sont importants, mais nous les aborderons avec détermination, honnêteté et esprit de rassemblement. Chaque décision sera guidée par l'intérêt de la commune et par la volonté de préparer l'avenir avec responsabilité. Le redressement de notre situation financière demandera du temps et des efforts, mais je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, dans le respect et le dialogue, nous saurons préserver ce qui fait la force de notre commune et construire les conditions d'un avenir serein pour tous. Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement au service de Saint-Uniac.

”

Nos priorités



Rétablir
progressivement des
finances saines



Préserver les services
essentiels



Entretien de notre
commune



Faire preuve de
transparence et de
communication

VIE MUNICIPALE

Mise en place du nouveau conseil municipal



ELECTION MUNICIPALE 15 MARS 2026

A la suite des élections du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé lors de la séance du 20 mars 2026

Saint Uniac Autrement
Hervé LESNÉ

Saint Uniac en Commun
Karine PASSILLY



12 sièges
162 voix



3 sièges
161 voix

Hervé LESNÉ
Maire

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Dès l'ouverture de la séance, présidée par Marc DEBERLES, en sa qualité de doyen, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire



Hervé LESNÉ, seul candidat déclaré, a été élu avec 12 voix sur 15 suffrages



Le conseil a ensuite fixé à trois le nombre de postes d'adjoints

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé de quinze élus :

- Hervé Lesné
- Laëtitia Mazure
- Pierre Vitre
- Aurélie Beutrais
- Marc Deberles
- Aurélie Gérard
- Jean-François Delys
- Florie Toxe Guichard
- Cédric Grasland
- Morgane Gérard
- Jérôme Le Masson
- Christelle Lamour
- Karine Passilly
- Alexis Bouchard
- Léniaïg Le Bail

Par arrêté du 10 avril 2026, le maire a défini les délégations des adjoints :

Laëtitia MAZURE
1ère adjointe

- affaires scolaires
- communication
- ressources humaines
- finances

Pierre VITRE
2ème adjoint

- services techniques
- patrimoine communal

Auréli BEAUTRAIS
3ème adjointe

- affaires sociales
- gestion de la salle polyvalente
- suivi des associations



Le maire a également nommé Jean-François Delys conseiller délégué aux espaces verts

La séance s'est conclue par la lecture de la Charte de l' élu local, rappelant à chaque conseiller ses obligations de probité, d'intégrité et d'impartialité, ainsi que la nécessité de prévenir toute situation de conflit d'intérêts dans l'exercice du mandat.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors de la séance du 13 avril 2026, six commissions de travail ouvertes à l'ensemble des conseillers ont été constituées



COMMISSION ESPACES VERTS ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pierre Vitre, Jean-François Delys, Marc Deberles, Christelle Lamour, Aurélie Beutrais et Léniaïg Le Bail



COMMISSION COMMUNICATION

Laëtitia Mazure, Morgane Gérard, Marc Deberles, Christelle Lamour, Pierre Vitre et Alexis Bouchard



COMMISSION FESTIVITES

Cédric Grasland, Christelle Lamour, Marc Deberles, Morgane Gérard, Aurélie Beutrais et Alexis Bouchard



COMMISSION FINANCES

Laëtitia Mazure, Pierre Vitre, Jérôme Le Masson, Jean-François Delys, Florie Toxe Guichard, Karine Passilly, Alexis Bouchard, Léniaïg Le Bail et Marc Deberles



COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE

Laëtitia Mazure, Aurélie Beutrais, Aurélie Gérard, Florie Toxe Guichard, Léniaïg Le Bail et Jérôme Le Masson



COMMISSION LOGEMENT ET ACTION SOCIALE

Auréli Beutrais, Florie Toxe Guichard, Cédric Grasland, Karine Passilly et Léniaïg Le Bail

ASSURER L'AVENIR FINANCIER DE LA COMMUNE

COMPRENDRE LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

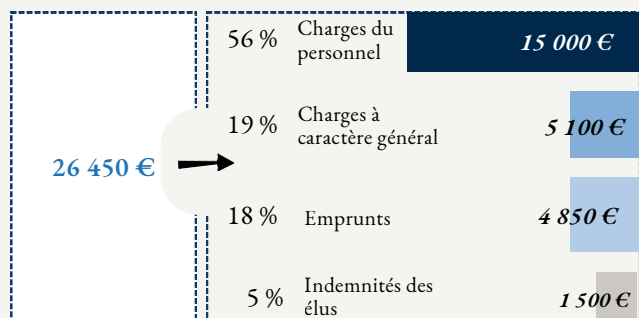
Une gestion rigoureuse dans un contexte budgétaire contraint



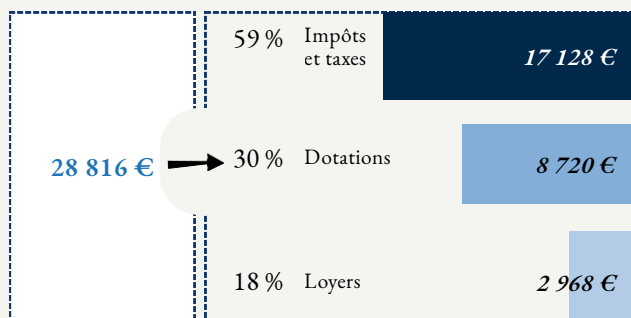
1. RECETTES & DÉPENSES MENSUELLES : UNE MARGE TRÈS LIMITÉE

Dépenses mensuelles

Les recettes chaque mois couvrent principalement les dépenses incompressibles



Recettes mensuelles



En résumé, chaque mois, une fois toutes les dépenses payées, il reste environ $28\,816 - 26\,450 = 2\,366$ € pour faire face aux dépenses courantes et imprévues

2. DES DÉPENSES ESSENTIELLES NON VISIBLES DANS LE TABLEAU

Le tableau présenté ne prend pas en compte certaines dépenses indispensables au fonctionnement de la commune



Entretien des bâtiments communaux
Réparation, maintenance...



Matériel pour l'entretien des espaces verts
Achat, réparations et renouvellement



Pannes et réparations imprévues
Interventions urgentes



Petit investissement indispensable

3. LA DETTE LIEE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

La commune doit à la Communauté de communes le
résultat de clôture du budget assainissement



MONTANT DÛ
142 751 €

100 % à payer

* Evolution de la dette transmise à chaque parution du bulletin



Un échéancier de remboursement sur 3 ans avait été proposé à toutes les communes concernées



Malheureusement, notre commune est la seule à ne pas avoir pu honorer cette échéance en 2025, et la situation devrait être la même en 2026



Après échanges avec le Président de la Communauté de communes, nous nous engageons à verser chaque année une participation, même modeste, afin de témoigner de notre bonne volonté et de notre transparence

Nos Priorités

- ✓ Maîtriser les dépenses communales
- ✓ Préserver les services essentiels

- ✓ Soutenir la vie locale et associative
- ✓ Préparer l'avenir de Saint-Uniac

Merci

A tous de votre
compréhension

VIE ASSOCIATIVE



LE BAR'OUF

Nous avons organisé tout au long de l'année plusieurs manifestations avec succès. De l'inauguration, aux jeux société, en passant par des concerts et bien d'autres ... sans oublier les vendredis classiques. Que des bons moments passés.



AU PROGRAMME CES PROCHAINES SEMAINES

JUIN Nous avons fait :

Certains matchs ont été diffusés pendant la coupe du monde de football dont les matchs de poule de l'équipe de France



- France-Sénégal le 16/06 et
- France-Norvège le 26/06.

Allez les bleus!

JUILLET

Le Bar'ouf fait son cinéma...plein air!

Le film Raoul Taburin sera projeté sur la place de l'église.

Adapté aux parents et enfants.



SEPTEMBRE

Concert de reprise avec le Groupe Undercover.



Le Bar'ouf compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer à cette formidable aventure. Si vous n'avez pas encore franchi les portes du bar nous sommes prêts à vous accueillir.

Pour information Le bar sera fermé du 1/08/2026 au 28/08/2026

L'équipe du Bar'ouf

APE DE SAINT UNIAC



Merci

Un grand merci à tous les parents mobilisés, aux enseignantes et aux agents périscolaires, ainsi qu'au Bar'ouf et à la Mairie pour leur contribution et leur soutien tout au long de l'année.

FÊTE DE L'ÉCOLE - 28 JUIN

La Fête de l'école aura lieu le dimanche 28 juin à côté de la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial ! Une restauration avec galettes-saucisses sera proposée et ouverte à tous.

CETTE ANNÉE L'APE A ORGANISÉ



La galette des rois



Vente d'objets personnalisés réalisés par les élèves



Le traditionnel Carnapâques



Un ciné-goûter ouvert à toute la commune



La vente de pizzas



Les photos des fratries



Les parents souhaitant s'impliquer peuvent contacter l'APE à l'adresse suivante :
ape.saintuniac@gmail.com
afin de participer bénévolement aux prochains événements.

Les bénéfices de l'APE permettent de financer



La journée en forêt de Brocéliande



Le spectacle de Noël

Les cadeaux et chocolats



L'APE

DISSOLUTION DU COMITÉ DES FÊTES

“ C'est avec une pointe de nostalgie que nous vous annonçons la dissolution officielle du Comité des Fêtes de Saint-Uniac. Cette décision, prise lors d'une assemblée générale extraordinaire, marque la fin d'une belle aventure humaine. ”

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui, au fil des années, ont partagé ces moments à nos côtés.

Soucieux d'assurer une transmission responsable, nous avons signé avec la commune une charte-convention précisant les modalités suivantes :

”



La porte reste ouverte

Si des habitants souhaitent reprendre le flambeau, ils trouveront auprès de la mairie les archives, le matériel et les fonds nécessaires pour repartir sur de bonnes bases.

Une page se tourne

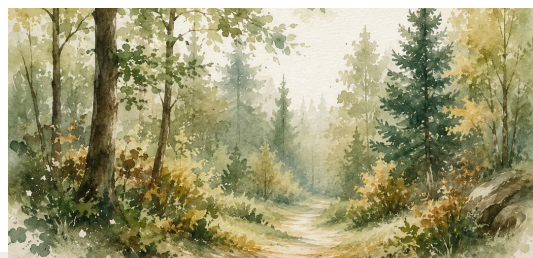


MODALITÉS DE TRANSMISSION

- Les archives administratives seront conservées à la Mairie pendant dix ans et restituables à toute association similaire qui verrait le jour.
- L'intégralité du matériel est donnée à la commune, qui s'engage à le mettre gratuitement à disposition des associations locales.
- Les fonds financiers sont transmis à la commune, dont une somme de 1 500 € réservée pendant dix ans en cas de recreation d'une association poursuivant les mêmes objectifs.
- Le solde restant sera utilisé par la commune pour l'achat de matériel destiné à soutenir les projets associatifs et l'animation locale, perpétuant ainsi l'esprit du Comité des Fêtes.

LES ANCIENS MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES

SOCIÉTÉ DE CHASSE



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La société de chasse (ACCA) de Saint-Uniac qui compte 12 chasseurs, a tenu son assemblée générale le vendredi 5 juin 2026 à la salle Cacouet de la mairie. Cette année avait lieu le renouvellement du conseil d'administration :



Joseph Cotto
président depuis 36 ans



Jean-Yves Collet
trésorier depuis 39 ans



Jean Claude Thebault
secrétaire depuis 16 ans

...ne se représentaient pas



LE NOUVEAU CONSEIL

Sept chasseurs ont présenté leur candidature au conseil d'administration.

Six ont été élus. Il s'agit d'Eric Charpentier, Alain Graux, Marc Deberles, Jean-Claude Hamel, Teddy Breton et Jean Malo Laine.

A l'issue du vote, le bureau a été constitué



Marc Deberles
président



Teddy Breton
trésorier



Eric Charpentier
secrétaire

Nous organisons une vente à emporter le 05 septembre 2026 - à partir de 17h30 à la salle polyvalente
Plat (couscous) et dessert pour 15€



8 MAI - COMMÉMORATION

La cérémonie du 8 mai 1945 a été présidée par Monsieur Pierre VITRE, Maire adjoint, en présence du Maire, Monsieur Hervé LESNÉ et de son conseil municipal nouvellement élu.

Cette cérémonie revêt un caractère particulier étant donné que le bureau des Anciens Combattants vient de se renouveler avec un nouveau Président : Maurice POULAIN, Trésorier : Joseph COTTO et Secrétaire : Priscillia CELLIER.

Après le dépôt de la gerbe confectionnée par les épouses et veuves des anciens Combattants, le message de Madame VAUTRIN, Ministre des Armées et des anciens Combattants a été lu.

Puis le Président de l'association a mis l'accent sur l'historique du 8 mai, en rendant un hommage au Général de Gaulle et son appel du 18 juin et à Jean Moulin, symbole de la résistance dont l'objectif était "de chercher ce qui unit plutôt que ce qui divise."



Le Président souligne que notre devoir à tous est de penser aux cinq soldats français tombés début mai 2026 au Moyen-Orient, loin de leurs familles, et aux nombreux blessés.

Le Président
Maurice Poulain



Après avoir salué avec émotion leur mémoire, le Président a indiqué les dates des 10 mai et 23 mai, journées nationales en hommage aux victimes de l'esclavage, en soulignant que de nombreuses sculptures sont érigées dans le monde et tout particulièrement en souvenir de Victor SCHOELCHER qui abolit l'esclavage en France en 1848 et dont une statue est élevée à Cayenne en Guyane Française.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

“

Ces commémorations doivent être porteuses pour demain d'une société de justice, de solidarité et de tolérance pour assurer à tous un avenir meilleur.

”



ASSOCIATION DU PATRIMOINE



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 30 mai dernier

LE BILAN FINANCIER... :

... De l'année 2025 a été présenté par Malo, notre « ministre des finances ».

L'achat de l'orgue à tuyaux pour l'église représente pour l'association un investissement très important les dons particuliers, de l'association « Histoire et Patrimoine » de Montauban et de l'association « Musique et Orgue » représentent environ 40% du prix d'achat, les 60% restant à notre charge !

Une convention a été signée avec St Éloi du Garun qui s'engage à entretenir cet orgue.

Le 24 mai dernier dans l'Église de Saint Uniac, Louis Marie Belliard « Le Spécialiste » a eu la gentillesse d'expliquer aux personnes présentes le fonctionnement d'un orgue à tuyaux.

Suivi par un petit concert.
Merci pour ce beau moment, hors du temps...

Nous envisageons d'organiser un concert en fin d'année pour inaugurer et remercier les personnes qui ont permis cette acquisition.



L'ASSOCIATION POURSUIT SON TRAVAIL



Le 25 juin « le Christ » offert par la municipalité de Boisgervilly, sera hissé sur la croix face à la mairie de St Uniac (route de Montauban) Yvonnick « chef de la Manœuvre »



Le 11 juillet, désherbage et nettoyage à la Fontaine, il y a du travail... A noter que la statue de St Uniac a retrouvé sa place dans la niche de la Fontaine. Merci à Yvonnick pour cette belle rénovation.



Nous n'oublions pas la plaque des prisonniers de guerre qui sera reposée très prochainement.



En partenariat avec le Bar Ouf, nous envisageons de proposer des repas sur place pour requinquer nos finances...

Nous vous tiendrons au courant.

Après cette assemblée très passionnante. Nous avons partagé un moment de convivialité avec nos moitiés...

Merci à cette belle équipe



CLUB DE LA JOIE



Après le concours de belote et la sortie à Sablé sur Sarthe...

... le Club de la joie a invité ses adhérents à un pique-nique le 24 juin



Toutes les manifestations organisées par le comité de secteur ou par la fédération sont accessibles aux membres du club

Les temps forts à venir

JUILLET

Un pique-nique est organisé par le comité de secteur à la base nautique de Bétineuc, c'est un moment d'échange convivial avec les adhérents des clubs du secteur



AOUT & OCTOBRE

Deux repas au restaurant sont programmés



SEPTEMBRE



un voyage dans le Lubéron est organisé par le secteur



Un club existe par ses adhérents alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



TÉLÉTHON

2026



CAP SUR LA 40ÈME ÉDITION

QUI AURA LIEU LES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2026

Le thème choisi pour cette édition 2026 sur le terrain est

Un téléthon renversant



Faites le plein d'idées d'animations musclées

Cette année, les communes de LA CHAPELLE DU LOU DU LAC, LANDUJAN, IRODOUER, sont les communes chargées d'animer notre secteur, cependant toutes les autres communes peuvent être à l'initiative de différentes manifestations, toutes les idées sont les bienvenues.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORT



Des dates restent à définir pour la randonnée cyclo (OCM Montauban), la parade de Noël (MFR Montauban), Concours de belotte et palets (Irodouer), Baptême sortie camion poids lourds, pétanque, judo ...



Un calendrier prévisionnel d'événements a été établi, des actions supplémentaires compléteront cette programmation



10 octobre

- Soirée musicale et dansante à Landujan
- Concours de palets
- Initiation et jeu d'adresse sur engins agricoles et travaux publics



11 octobre

- Vide grenier



28 novembre

- Randonnée pédestre (entre Irodouer et La Chapelle du Lou du Lac)
- Diverses autres activités (Zumba, Step, Pompiers..... (en cours de réflexion)



06 décembre

- Repas téléthon avec tombola (salle d'Irodouer)
Les repas sur place ou à emporter



09 décembre

- Rencontre Tarot (La Chapelle du Lou du Lac)



11 décembre

- Loto (Montauban de Bretagne)
- Rencontre Tarot (Chapelle du Lou du Lac)





De 0 à 100 ans et plus, toutes les générations sont les bienvenues pour partager un moment convivial, renforcer les liens entre habitants et vivre de joyeuses retrouvailles.



Vous êtes concerné(e) ? Faites-vous connaître dès maintenant afin que nous puissions préparer ensemble cette belle journée.



Merci de partager l'information autour de vous : famille, amis, voisins...
tout le monde est invité à faire circuler le message !

LES CLASSES 6 REVIENNENT

LE SAMEDI

28

NOVEMBRE

à la salle polyvalente de Saint-Uniac !



06 73 08 57 12
classes6st-uniac@orange.fr

BULLETIN COMMUNAL



NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés de la commune dont

- Amélia BARON
- Lyana TRIQUET



MARIAGE

Nous tenons à féliciter les nouveaux époux qui se sont dit oui :

- Madame RUÉ et Monsieur VAN KRIENKINGE
- Madame AUBRÉE et Monsieur BUREL



DÉCÈS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

- Monsieur ARRIBART
- Madame LEFEUVRE

INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie

L'accueil au public est assuré

- mercredi de 13h30 à 16h30
- vendredi de 13h30 à 17h

Le secrétariat vous répond au 02.99.06.43.72

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30



Location de la salle des fêtes

Vous souhaitez réserver notre salle ?

2 étapes :

- Prenez contact avec la mairie pour connaître les disponibilités
- Télécharger la fiche de réservation et la retourner complétée



Cimetière

Merci aux familles de bien vouloir veiller à l'entretien des tombes de leurs proches

Rédaction en chef - Hervé Lesné
Responsable de l'information - Laëtitia Mazure
Création visuelle - Morgane Gérard
Impression - Roudenn Graphik

Certaines photos ont été retouchées grâce à l'intelligence artificielle